

Collecte des,

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux



Des déchets spéciaux
à éliminer par
des filières spéciales



Communauté des communes du
Kreiz-Breizh
Kumuniezh kumunioù

La Communauté des Communes du Kreiz-Breizh propose aux particuliers en auto-médication et aux professionnels de santé de son territoire un service de collecte et d'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI).

Les DASRI ?



**+ Les DASRI sont des déchets qui présentent :
un risque infectieux**

Ce sont les déchets de soins mous tels que les compresses, les pansements, le coton...

+ un risque de blessure

Ce sont les déchets de soins piquants, coupants ou tranchants tels que les aiguilles, les seringues, les scalpels...

Vous produisez des DASRI...

Vous êtes responsable de ces déchets, de leur production à leur élimination.

Attention !

*Ne mélangez pas les DASRI et les médicaments périmés !
Ces derniers sont récupérés par les pharmaciens.*

Que dois-je faire de mes déchets de soins ?

Si vous produisez des déchets de soins, vous devez les faire éliminer par une filière spécifique. La CCKB vous propose de prendre en charge vos DASRI. Pour cela, **la première boîte de collecte destinée à recevoir vos déchets piquants ou coupants vous sera remise gratuitement par votre pharmacien.**

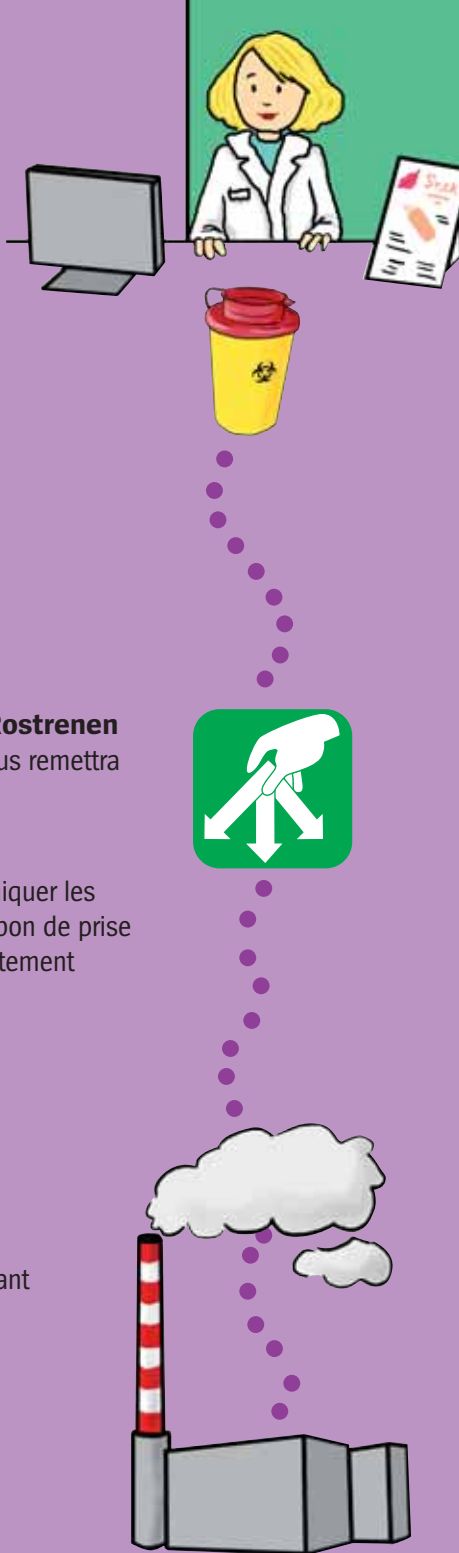
Ma boîte est pleine, que faire ?

Les boîtes pleines sont à déposer à la **déchèterie de Rostrenen** uniquement. En échange de la boîte pleine, le gardien vous remettra gratuitement une boîte vide.

Pour faciliter la traçabilité de vos déchets, un numéro de confidentialité vous sera attribué. Vous devrez le communiquer les fois suivantes au gardien de la déchèterie. Il remplira un bon de prise en charge – à conserver – attestant que vous avez correctement éliminé vos déchets de soins.

Que deviennent mes déchets de soins ?

Les boîtes déposées à la déchèterie de Rostrenen sont stockées dans l'armoire à déchets ménagers spéciaux avant d'être acheminées par une entreprise agréée jusqu'à une usine d'incinération agréée pour ce type de déchets.



**La collecte des DASRI
protège vos proches
et les agents de collecte,
évitant ainsi
tout risque d'infection.**



La déchèterie de Rostrenen

La déchèterie de Rostrenen est située
sur la zone d'activité de La Garenne
(route de Saint-Brieuc).

Horaires :
du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h



Un renseignement ?

Demandez conseil à votre pharmacien,
ou contactez la CCKB :



Communauté des Communes du Kreiz-Breizh

Cité Administrative, BP 34 - 6, Rue Joseph Pennek 22110 Rostrenen

Tél : 02 96 29 18 18 – Fax : 02 96 29 33 13